

Vos questions / nos réponses

Aider un ami

Par [Profil supprimé](#) Postée le 14/03/2012 15:08

Bonjour, je vous adresse cet appel à l'aide en raison d'une grande amitié que j'ai envers une personne depuis plusieurs années, personne que je vois aujourd'hui se détruire un peu plus chaque jour. Mon ami a 26 ans. Il est, depuis 10 ans maintenant, un grand consommateur de cannabis, qu'il n'a jamais arrêté totalement. Il est passé pendant ces années des périodes de petites consommations à de très grandes en fonction des aléas de la vie. Jusqu'à il y a 6 mois, il vivait chez ses parents qui sont au courant de ce problème mais qui n'ont jamais réussi à l'aider. Or, il y a 6 mois, après une année très difficile de sa vie (il a perdus 3 amis successivement en l'espace de moins d'un an), mon ami décide de s'installer avec un copain en colocation dans une maison. Ce copain, que je connais, est lui aussi un grand consommateur de cannabis. Depuis leur installation, tout a dégénéré. En effet, ils vivent de soirées alcoolisées et de "défonces", ils se sont "coupés" de beaucoup de monde, notamment de leurs familles et autres amis, mais surtout ils se sont essayés à d'autres drogues. Je sais que mon ami avait déjà testé beaucoup de drogues, notamment des drogues dures. Mais depuis peu après l'emménagement, je sais qu'il prend de l'héroïne régulièrement. J'ai essayé la manière forte en essayant de lui remettre les idées en place, mais il me dit qu'il va "se débrouiller". Je pense qu'il est dépendant mais je n'en suis pas sûre. Je ne sais pas à quelle fréquence il se shoote, mais son comportement a terriblement changé : étant très sociable auparavant il ne voit plus personne à part son coloc', il est sur le point de perdre son travail car il ne s'y rend plus correctement, il refuse de m'écouter et il fait en sorte de me voir le moins souvent, il est agressif et il se perd dans ses paroles. De plus, ses traits se sont tirés, ses yeux ne sont plus les mêmes et il a perdu beaucoup de poids. Je sais aussi qu'il a des problèmes d'argent car il m'a demandé de l'aider à ce niveau là le mois dernier. Le déclic pour moi a été le jour où il m'a dit (cette semaine) "je crois que je suis dedans, c'est dur, je contrôle plus" (sous entendu 'je suis tombé dedans'). Je crois que cette phrase, bien qu'il se borne à me dire qu'il va se débrouiller, est un appel au secours. Je ne sais pas comment l'aider, quel comportement dois-je avoir avec lui ? Quelle démarche puis-je faire pour l'aider à arrêter au plus vite afin qu'il ne soit pas trop tard, ni trop difficile d'arrêter pour lui ? Comment le convaincre d'accepter mon aide ? Je vous remercie de votre écoute et de votre aide .

Mise en ligne le 15/03/2012

Bonjour,

Vous êtes en train de vivre des moments difficiles face au mal-être et au comportement de votre ami. Bien qu'il soit en train de se couper de ses relations amicales et familiales, un lien persiste avec vous, ce qui n'est pas négligeable. Le fait d'être attentive à lui, d'être à son écoute, tout en lui soumettant votre point de vue sont des éléments importants à la fois pour votre amitié et pour que puisse, un jour, émerger chez lui un désir de changement.

Nous vous conseillons de l'encourager à consulter un centre de soins spécialisés en addictologie afin qu'il puisse parler de ses consommations à des professionnels (médecin, psychologue, travailleurs sociaux). Les consultations, gratuites et confidentielles, permettent de faire un point et de déterminer avec lui ce qu'il souhaite entreprendre. Nous vous transmettons les coordonnées de centres ci-dessous.

Il est aussi primordial de votre côté de pouvoir vous « protéger » face à ce qu'il vit. En effet, même si votre discussion a débouché sur « je crois que je suis dedans, c'est dur, je contrôle plus », cela ne veut pas dire qu'il soit prêt à changer maintenant. C'est un début à valoriser mais vous ne pouvez pas faire à sa place, tout comme vous ne pouvez pas le « convaincre » d'accepter votre aide. De plus, l'aide financière que vous lui avez apporté peut, à notre sens, être également réfléchi. Est-ce uniquement par ce biais qu'il vous demande de l'aider et auquel cas, votre réponse est-elle adaptée...

N'hésitez pas à lui proposer et partager des moments de convivialité, de faire des activités ensemble par exemple, afin de vous dégager tous les deux de ses problèmes personnels.

L'acceptation des difficultés liées à une polyconsommation ou, de manière plus générale, à un mal-être intérieur vient d'un cheminement qui peut être plus ou moins long. Nous vous conseillons de bien vous entourer et pourquoi pas de rencontrer des professionnels en centre de soins spécialisés. Vous pouvez également nous appeler au 0800.23.13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7j/7, de 8h à 2h) afin d'en parler de manière ponctuelle si besoin.

Bien à vous.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

[CSAPA du GRIFFON - ARIA](#)

16 rue Dedieu
69100 VILLEURBANNE

Tél : 04 72 10 13 13

Site web : www.oppelia.fr/etablissement/aria-lyon/

Secrétariat : Lundi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h, mardi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h, mercredi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h, jeudi de 9h30 à 13h et de 17h30 à 19h, vendredi de 9h30 à 13h et de 14h à 16h

Accueil du public : Lundi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h, mardi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h, mercredi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h, jeudi de 9h30 à 13h et de 17h30 à 19h, vendredi de 9h30 à 13h et de 14h à 16h

Consultat° jeunes consommateurs : Mardi et mercredi de 14h à 18h, des rendez-vous peuvent être ponctuellement proposés en dehors de ces horaires

[Voir la fiche détaillée](#)

CSAPA LYADE - ARHM - LYON

31, rue de l'Abondance
69003 LYON

Tél : 04 72 84 62 00

Site web : lyade.arhm.fr/index.php

Secrétariat : Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h - le mardi de 10h à 12h et de 16h à 18h

Accueil du public : Lundi de 9h à 13h à 18h, mardi de 9h à 13h et de 13h30 à 19h, mercredi de 9h à 13h et de 13h30 à 19h, jeudi de 9h à 13h et de 13h30 à 17h30, vendredi de 9h à 13h et de 13h30 à 17h

Consultat° jeunes consommateurs : Lundi de 13h à 17h30, mardi de 16h à 19h, mercredi de 13h à 19h, jeudi de 14h à 16h, vendredi de 11h30 à 12h30 et de 14h à 17h

[Voir la fiche détaillée](#)